CIRCULAIRE N°4

Année Scolaire 2026/2027



Urgent : Justificatifs de domicile

Merci aux familles boulonnaises qui ne l'ont pas encore fait de nous fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois. *(exemple : facture d'énergie, de téléphone, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer…).*



Paiement des fournitures

Rappel : pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci de régler les fournitures scolaires de votre enfant.

52 € pour les élèves de maternelle et 57 € pour les élèves des classes élémentaires (du CP au CM2).



Absences

Pour le bon fonctionnement de l'école, il est indispensable de prévenir l'école pour toute absence.

Cette année c'est moi-même (Madame NIZAN Hélène) qui vais gérer les absences et appeler les familles.

Procédure : appeler l'école au 03 21 80 53 78 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : ecolesaintpatrick62@gmail.com



Incivilités

J'ai tout à fait conscience que le parking est trop petit, surtout aux horaires d'ouverture et de fermeture de l'école mais cela n'excuse pas les incivilités.

Tout d'abord, les trottoirs sont réservés aux piétons. *Les personnes qui se garent sur les trottoirs obligent les piétons et les poussettes à être sur la route…* **ce n'est pas normal et dangereux**. *Protégeons les piétons, protégeons nos enfants !*

De plus, les 2 places handicapées sont réservées aux personnes en situation de handicap, merci de respecter le panneau l'indiquant.

Il est interdit de se garer en double file dans le parking. En effet, trop souvent des familles se garent en double file et viennent dans la cour chercher leurs enfants, empêchant toute circulation et tout départ.



Ecole sans tabac

Un décret, paru au Journal officiel du 28 juin 2025, vient encadrer l'interdiction de fumer dans plusieurs lieux publics extérieurs fréquentés par les jeunes**. Ainsi, il est formellement interdit de fumer aux abords immédiats des établissements scolaires.**

Merci aux familles de respecter scrupuleusement ce décret et de ne pas fumer aux abords de l'école et devant la grille.

Le décret prévoit que toute infraction à cette règle pourra être sanctionnée par une contravention de 4e classe, soit une amende forfaitaire de 135 euros, pouvant aller jusqu'à 750 euros. v



Nettoyons la Nature

Les élèves de l'école participeront le vendredi 26 septembre à l'opération Nettoyons la Nature. Cette opération vise à sensibiliser petits et grands à la protection de la nature, au ramassage et au tri des déchets.

Grâce à un partenariat avec l'enseigne E.Leclerc, tous les élèves seront équipés de chasubles et de gants et partiront nettoyer un espace du quartier plus ou moins proche selon les classes.

Les équipes seront composées de 2 classes :

TPS/PS et CE2 : dans la cour et aux abords de l'école (le matin)

PS/MS et CP CP/CE1 : dans le parc de la colonne (l'après-midi)

CE1 et CM1 : à la colonne (l'après-midi)

GS et CM2 : à proximité de l'EHPAD (l'après-midi)

Un travail sur le tri des déchets sera réalisé avec les élèves afin qu'ils prennent conscience de l'importance de prendre soin des espaces : école/maison, quartier, ville, département, région, pays…… planète.

Médiathèque



Voici les dates des prochains rendez-vous à la médiathèque :

TPS/PS	PS/MS	CP et CP/CE	CE2
jeudi 15 octobre 10h30	mardi 13 octobre 10h30	lundi 6 octobre 14h	Jeudi 15 octobre 14h



Vendredi 9 octobre : Loto

Le 1er loto de l'année de l'école se déroulera le vendredi 9 octobre à 20h dans la salle de sport. Nous avons besoin de vous pour la réussite de cette manifestation. <u>L'intégralité des bénéfices récoltés par l'APEL permettra de réduire le coût du voyage scolaire des élèves de CM1 et CM2.</u>

Ils partiront 3 jours et 2 nuits, en fin d'année scolaire, en Vendée. Au programme : Terra Botanica, Puy du Fou et le Zoo de Beauval.

Il reste des places disponibles, n'hésitez pas à réserver.

Cross de l'école



Le traditionnel cross de l'école se déroulera le vendredi 9 octobre (après-midi) à la Colonne. Les élèves du CP au CM2 seront encouragés par les plus petits. L'après-midi se clôturera par un goûter offert à tous les enfants.

<u>Le podium et la remise de médailles se dérouleront le lundi 12 octobre.</u>

Bonne semaine, Madale NIZAN Hélène.